

Madame la ministre, Mesdames, messieurs.

Je suis particulièrement satisfait de participer aujourd'hui à cet accord visant à améliorer les conditions de traitements des cartouches d'impression usagées.

C'est en effet une forme de reconnaissance de ce pour quoi notre secteur d'activité milite et opère silencieusement depuis environ 15 ans, à savoir la collecte et le remanufacturing des cartouches pour rendre leur réutilisation possible.

L'idée de réutiliser les cartouches usagées est en effet un concept relativement récent, notre industrie est encore jeune, et cet accord est à la fois pour nous un aboutissement en terme de maturité de notre secteur ainsi que le début d'une nouvelle ère de développement de notre activité en faveur de la réutilisation.

Nous sommes une des rares industries, à ma connaissance, ou les producteurs de cartouches neuves ont eu l'intelligence de laisser se développer parallèlement à eux, en toute indépendance, une filière du réemploi qui s'autofinance. Notre filière est certes d'un poids relativement modeste, mais il convient de reconnaître ici l'esprit de responsabilité qui a poussé les fabricants de cartouches neuves à accepter cette forme de concurrence à leurs côtés.

Cette filière, qui était il y a quelques années en retard sur ses consœurs Européennes, comporte aujourd'hui en France quelques-unes des entreprises les plus en pointe du secteur en Europe.

Nous sommes fiers et heureux de contribuer à cette démarche collective, visant à concilier harmonieusement le nécessaire développement de l'activité économique avec la préservation des ressources collectives.

Nous sommes fiers et heureux de contribuer en bonne part à la traduction dans les faits de la hiérarchie de traitement des déchets inscrite dans les textes réglementaires, en favorisant la réutilisation chaque fois que cela est possible avant de recourir à la destruction des cartouches usagées, et dans ce cas, de le faire selon des processus respectant les plus hauts niveaux d'exigence.

Nous sommes fiers et heureux de participer à une démarche volontaire sous votre égide bienveillante, madame la ministre.

Et nous aurons à cœur de jouer notre rôle en pleine responsabilité pour positionner la filière française de la réutilisation des cartouches usagées à la pointe de son secteur en Europe tant en terme de quantités réutilisées qu'en terme de qualité des processus mis en œuvre et de respect des normes environnementales.

Merci, Madame la Ministre, merci mesdames, merci Messieurs.

Philippe Guénin